

Travel Protect Residents Abroad individuelle

Aperçu

Prestations d'assurance

Frais d'annulation	CHF 25'000.-
Assistance	illimitée
Prime	CHF 229.-

Prestations individuelles



Frais d'annulation

Prise en charge des frais avant le départ dans les cas suivants:

- Maladie grave, accident, décès et complications de grossesse
- Atteinte aux biens de l'assuré(e) à son domicile
- Retard ou défaillance du moyen de transport lors du trajet aller
- Dangers sur le lieu de destination ou grèves
- Chômage ou entrée en fonction inattendue Assistance



Assistance

Organisation et prise en charge des frais en cas de:

- Transport à l'hôpital approprié le plus proche
- Rapatriement dans un hôpital ou au domicile de l'assuré(e) avec ou sans accompagnement médical
- Rapatriement en cas de décès
- Retour dû à une interruption de voyage d'un accompagnant ou d'un membre de la famille
- Retour prématuré dû à une maladie, un accident ou au décès d'un proche qui n'accompagne pas la personne assurée ou du remplaçant au poste de travail
- Retour dû à des troubles, actes de terrorisme, catastrophes naturelles ou grèves

Remarques importantes

- Valable dans le monde entier pour un voyage d'une durée maximale de 92 jours.
- Valable pour les personnes domiciliées en dehors de Suisse qui réservent un voyage en Suisse.
- Prise en charge de prestations d'assistance uniquement en cas de demande téléphonique à la centrale d'appels d'urgence.

Conditions Générales d'Assurance en vigueur sur www.allianz-assistance.ch/cga
Valable à partir d'octobre 2014, sous réserve de modifications de prix et de prestations.



Pionnier suisse de l'assurance voyage et sport, ELVIA est aujourd'hui un label de qualité reconnu. Des racines suisses et une qualité suisse, 24 heures sur 24, dans le monde entier, depuis 1950.

Global Assistance

Allianz

Travel Protect Residents Abroad famille

Aperçu

Prestations d'assurance

Frais d'annulation	CHF 50'000.-
Assistance	illimitée
Prime famille	CHF 349.-

Prestations individuelles



Frais d'annulation

Prise en charge des frais avant le départ dans les cas suivants:

- Maladie grave, accident, décès et complications de grossesse
- Atteinte aux biens de l'assuré(e) à son domicile
- Retard ou défaillance du moyen de transport lors du trajet aller
- Dangers sur le lieu de destination ou grèves
- Chômage ou entrée en fonction inattendue Assistance



Assistance

Organisation et prise en charge des frais en cas de:

- Transport à l'hôpital approprié le plus proche
- Rapatriement dans un hôpital ou au domicile de l'assuré(e) avec ou sans accompagnement médical
- Rapatriement en cas de décès
- Retour dû à une interruption de voyage d'un accompagnant ou d'un membre de la famille
- Retour prématuré dû à une maladie, un accident ou au décès d'un proche qui n'accompagne pas la personne assurée ou du remplaçant au poste de travail
- Retour dû à des troubles, actes de terrorisme, catastrophes naturelles ou grèves

Remarques importantes

- Valable dans le monde entier pour un voyage d'une durée maximale de 92 jours.
- Valable pour les personnes domiciliées en dehors de Suisse qui réservent un voyage en Suisse.
- Prise en charge de prestations d'assistance uniquement en cas de demande téléphonique à la centrale d'appels d'urgence.
- Les personnes coassurées sont toutes celles qui vivent dans un même foyer, ainsi que leurs enfants mineurs ne vivant pas dans le même foyer.

Conditions Générales d'Assurance en vigueur sur www.allianz-assistance.ch/cga
Valable à partir d'octobre 2014, sous réserve de modifications de prix et de prestations.



Pionnier suisse de l'assurance voyage et sport, ELVIA est aujourd'hui un label de qualité reconnu. Des racines suisses et une qualité suisse, 24 heures sur 24, dans le monde entier, depuis 1950.

Global Assistance

Allianz